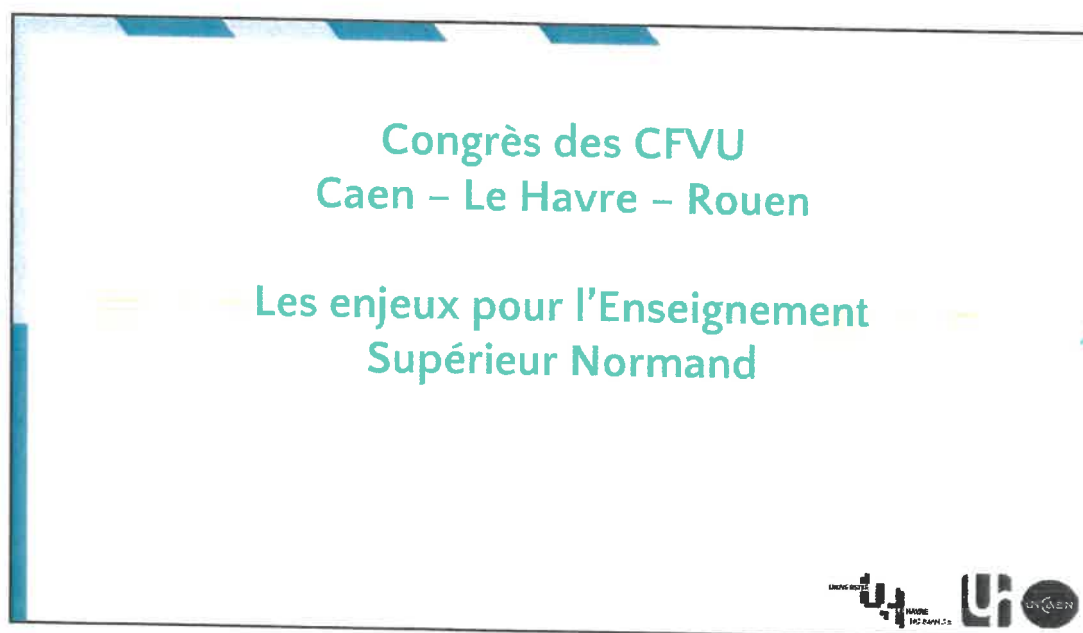
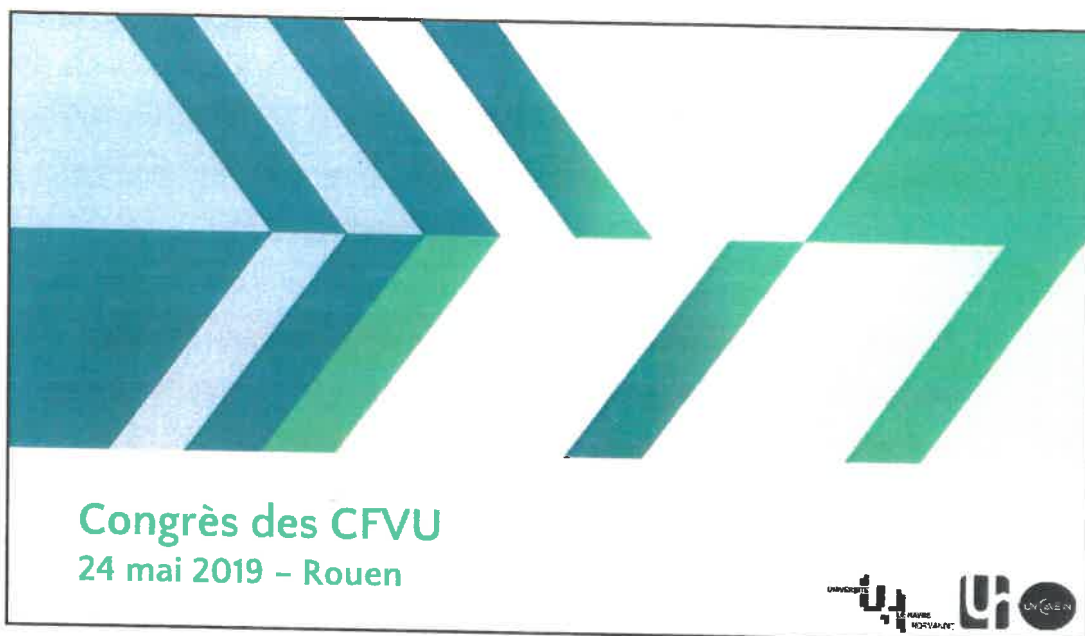




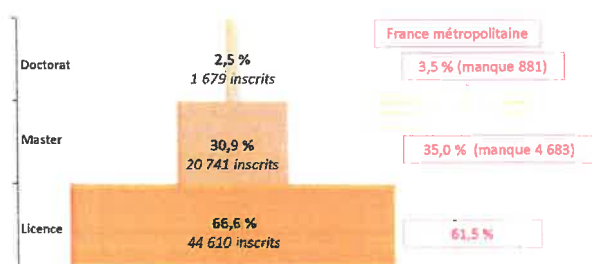
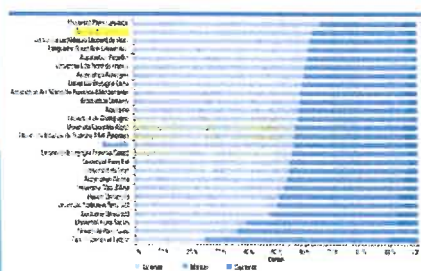
Construire une offre commune de formation dans une logique de cohérence territoriale et de complémentarité

**Un processus d'auto-évaluation croisé
devrait permettre de mesurer le chemin à
parcourir pour la construction de la
prochaine offre de formation selon l'esprit
énoncé ci-dessus**



Répartition des effectifs L,M,D

Universités Rouen, Caen et Le Havre



Total : 67 030 inscrits

Source : MESR – DGESIP/DGRI – SIES – SISE.

Périmètre : inscriptions principales et payées au 15/01/2018 hors auditeurs libres, y compris CPGE.



Construire une offre commune de formation dans une logique de cohérence territoriale et de complémentarité

Un processus d'auto-évaluation croisé devrait permettre d'identifier les pistes qui conduisent nos étudiants de licence à poursuivre en master en Normandie grâce notamment à la cohérence territoriale de l'offre. L'attractivité de notre offre de formation doit être effective pour les jeunes normands, elle devrait alors le devenir pour les jeunes hors de notre territoire.



Solde migratoire négatif:
-3 400 pour les étudiants
-1 600 pour les autres jeunes



Construire une offre commune de formation dans une logique de cohérence territoriale et de complémentarité

Un processus d'auto-évaluation croisé devrait permettre d'apprécier les éléments à porter à la connaissance de nos futurs étudiants pour qu'il choisissent la Normandie pour exprimer leur talent dans la construction de leur parcours de formation.



Perspectives de croissance démographique faible en Normandie entre 2013 et 2050

0.5 % ou plus
 de 0.3 % à moins de 0.5 %
 de 0.1 % à moins de 0.3 %
 moins de 0.1 %



Sur la période 2013-2050, les trois quarts de la hausse de la population normande (+2,9%) seraient portés par l'Eure (+12,4%)

Sur la même période, l'évolution de la population française métropolitaine serait de +12,4%



Congrès des CFVU Caen – Le Havre – Rouen

Etat des lieux



L'offre de formation universitaire normande Licences - Etat des lieux

30 645 étudiants en licence

15 janvier 2019 (Hors CPGE, CUPGE et PACES)

Caen Normandie

13 382

Rouen Normandie

13 782

Le Havre Normandie

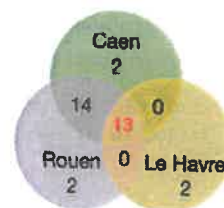
3 481

L'offre de formation universitaire normande Licences – Etat des lieux

	Caen	Le Havre	Rouen
Mention	29	15	29
Parcours	64	32	69

- 33 mentions différentes

- o 13 mentions identiques aux trois universités
- o 14 mentions identiques Caen – Rouen
- o 6 mentions propres à une des trois Universités
 - pour Caen: MIASHS, Arts du spectacle
 - pour Rouen: Musicologie, Physique et chimie
 - pour Le Havre: Sciences pour l'ingénieur, Économie et gestion



L'offre de formation universitaire normande Licences – Les enjeux

- Spécialisation Progressive
- Passerelles : Entre licences ; L2 -> LPro
- Licences à faibles effectifs
- Loi ORE
 - o « Oui, si », remédiation, accompagnement
 - o Contrat de réussite pédagogique, directeurs des études
 - o Parcours adaptés, durée, césure
- Engagement étudiant

L'offre de formation universitaire normande

Licences – Les enjeux

- Projet NCU « Réussites plurielles » 5 axes :
 - o Créer l'adhésion de la communauté universitaire
 - o Faire des emplois étudiants universitaires un facteur de réussite
 - o S'inscrire dans l'Approche Programme (AP) et l'Approche Par Compétences (APC)
 - o Affirmer l'Apprentissage Tout au Long de la Vie (ATLV) : on ne quitte pas l'université, on s'apprête à y revenir
 - o Accompagner le projet grâce à des actions de recherche longitudinales
 - o Vers une université bimodale, inclusive, capacitante, rétentive
- Poursuite en Master dans les 3 Universités Normandes

15

L'offre de formation universitaire normande

Licences professionnelles- État des lieux

1 823 étudiants en Licences professionnelles

15 janvier 2019

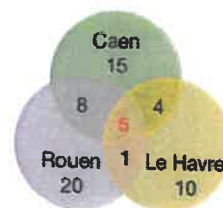


L'offre de formation universitaire normande Licences professionnelles- État des lieux

	Caen	Le Havre	Rouen
Mention	32	20	34
Parcours	35	24	40

- 63 mentions différentes

- 5 mentions identiques aux trois universités
- 4 mentions identiques Caen – Le Havre
- 8 mentions identiques Caen – Rouen
- 1 mention identique Le Havre - Rouen
- 45 mentions propres à une des trois Universités



L'offre de formation universitaire normande Licences professionnelles - Les enjeux

- Relations avec le monde socio-économique et culturel
 - Partenariat avec les entreprises
 - Développement de la FTLV
 - ✓ Alternance
 - ✓ Blocs de compétences
- Attractivité / diversification des publics
- Passerelles : *intégration des L2 ; futur DUT 180 ECTS*
- Maîtrise des poursuites d'études immédiates
- Complémentarité régionale pour certaines mentions communes

L'offre de formation universitaire normande Master État des lieux

10 983 étudiants en Master

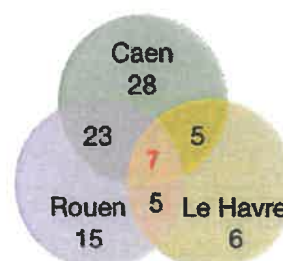
15 janvier 2019



L'offre de formation universitaire normande Masters - Etat des lieux

	Caen	Le Havre	Rouen
Mention	63	23	50
Parcours	117	38	126

- **89 Mentions dont 14 co-accréditées inter U**
 - 7 mentions communes aux trois universités
 - 5 mentions communes Caen – Le Havre
 - 23 mentions communes Caen – Rouen
 - 5 mentions communes Le Havre - Rouen
 - 49 mentions propres à une des trois Université



L'offre de formation universitaire normande Masters - Etat des lieux

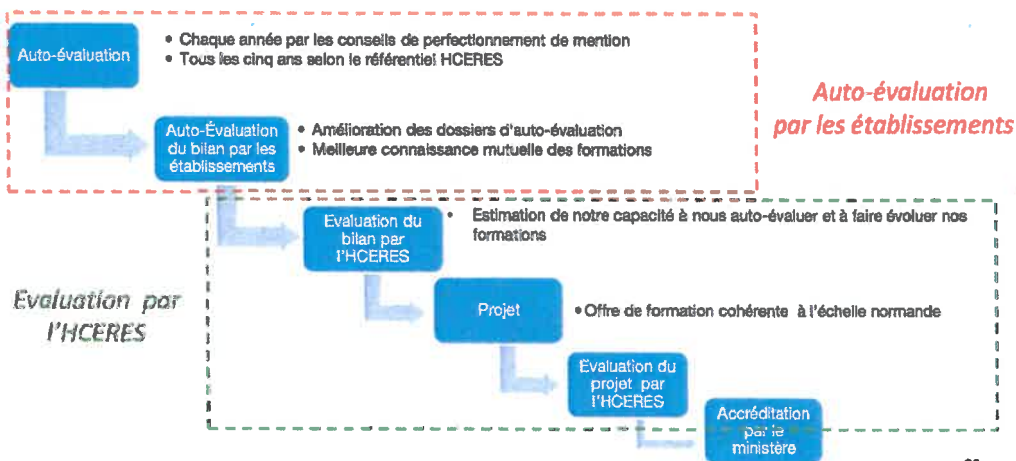
Champ	Nombre d'étudiants M1+M2 2018/2019	Nombre de mentions	Nombre de Mentions co accréditées	Nombre de mentions communes non co accréditées	Nombre de mentions spécifiques à une université	nombre de parcours	Taux de co accréditation % (Mention CA/Mention tot)
BISE	806	14	6	0	8	26	43
Chimie	163	1	0	1	0	9	0
Droit	997	14	1	5	8	26	7
Eco-Gestion	2412	18	2	6	10	48	11
HMPL	1246	14	1	2	11	34	7
HSRT	1612	13	3	4	6	40	23
MIIS	617	5	0	3	2	17	0
PSIME	628	8	1	1	6	21	13
MEEF	2678	4	0	3	1	33	0

L'offre de formation universitaire normande Masters - Les enjeux

- Cohérence de l'offre globale de formation
 - Lisibilité
 - Diversité
 - Attractivité
- Articulation entre formation et recherche / Appui sur les unités de recherche
- International
- Relation avec l'environnement socio-économique
- Les formations à petits effectifs

Auto-évaluation et évaluation des formations

Contexte



23

Congrès des CFVU Caen – Le Havre – Rouen

Témoignages d' "experts" HCERES

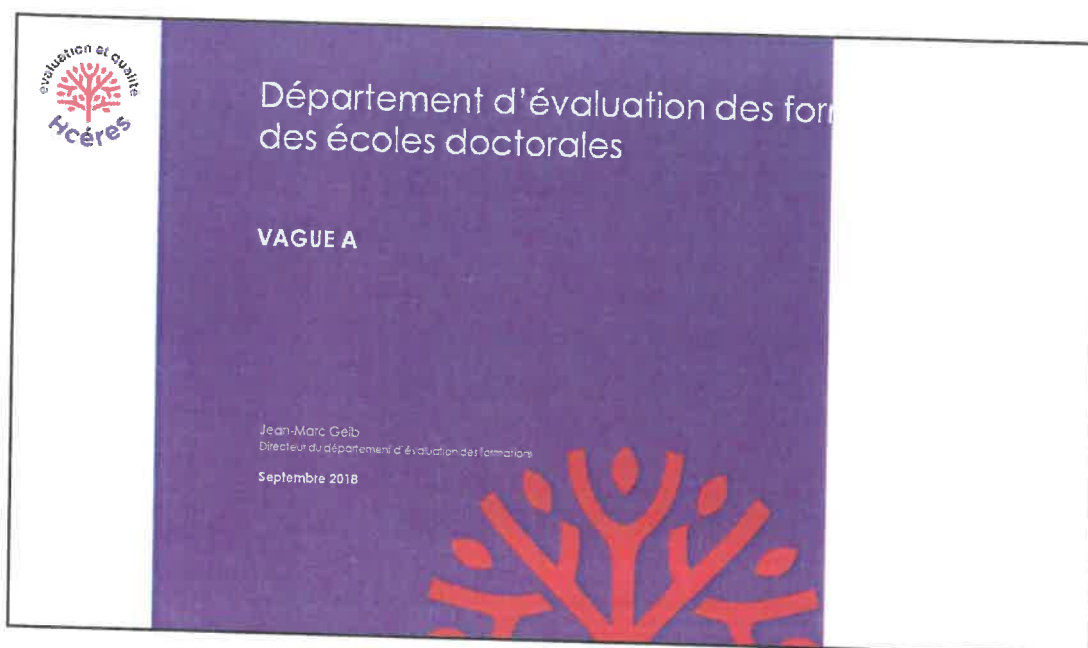
Haut Conseil de l'Évaluation de la recherche et de
l'Enseignement Supérieur

Pierrick Gandolfo : Chargé de mission HCERES

Jean-Michel Jude : Expert de comités HCERES

Martin Lebeau : Conseiller scientifique coordinateur HCERES





L'ÉVALUATION DES FORMATIONS L ET M

TRAITS PRINCIPAUX

L'ÉVALUATION EXTERNE DU HCÉRES SE DÉROULE EN **DEUX ÉTAPES** :

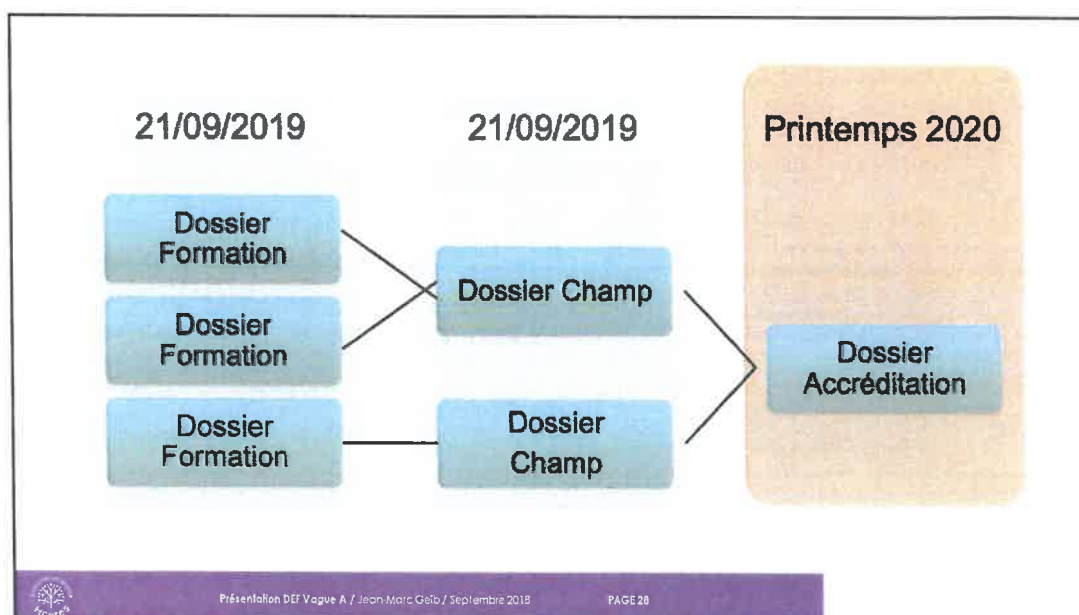
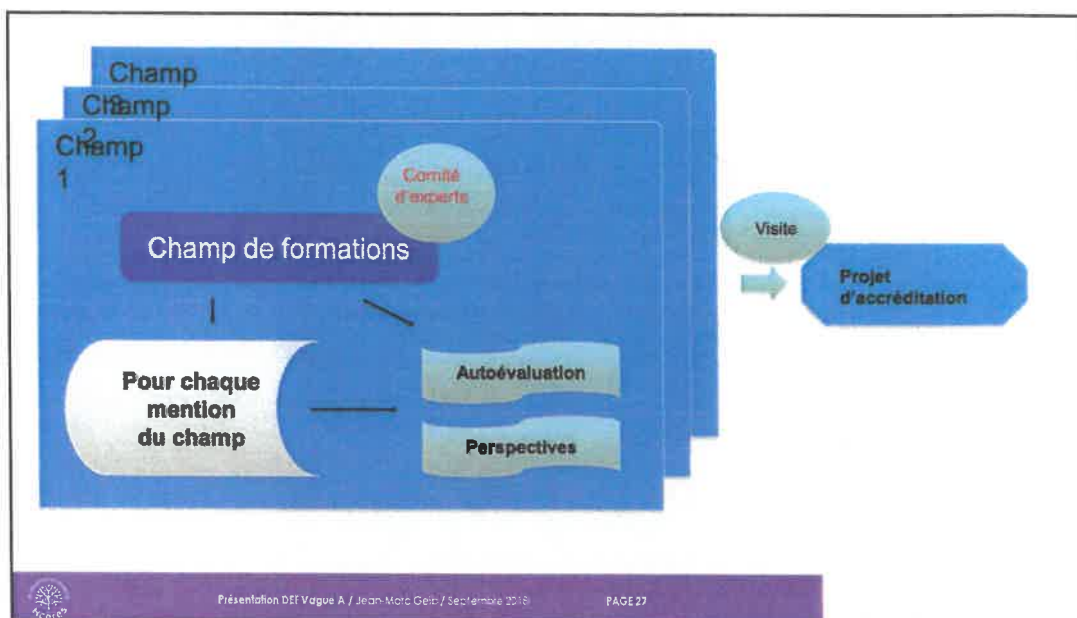
1. UNE ÉVALUATION DES FORMATIONS

- Une évaluation du fonctionnement des **licences, licences professionnelles et masters** de l'établissement lors de la dernière période.
- Qui se fonde sur une **autoévaluation bilan et perspectives** au niveau des mentions.
- Qui s'appuie sur une structuration en **champs de formations** de la dimension formation de l'établissement.

1. UNE ÉVALUATION DU PROJET D'OFFRE DE FORMATION

- L'évaluation du Hcéres se conclut par un avis sur le **projet de l'établissement en matière d'accréditation** pour la prochaine période





ÉVALUATION DES FORMATIONS

Un dossier d'autoévaluation pour chaque formation

Périmètre :

- Les mentions d'universités, écoles ou instituts conduisant à un diplôme national (ou grade) de licence, de licence professionnelle ou de master, *incluant les masters MEEF.*
- Le secteur Santé et Paramédical :
 - *Les DFG et DFA de médecine, pharmacie, odontologie,*
 - *Le DFG et Le Diplôme d'Etat de sage-femme,*
 - *Les diplômes du paramédical universitaire (orthophonie, orthoptie, audioprothèse).*
- Les diplômes des écoles d'architecture. 
- *L'évaluation des formations est réalisée lors de l'évaluation de l'établissement (voir le Département d'évaluation des établissements)*
- Le secteur des écoles de création artistique.



DOSSIERS « FORMATION »

Un dossier pour chaque formation

Attendus d'un dossier :

- une synthèse (au niveau de la mention) de l'*autoévaluation* de la formation selon le schéma mis en place dans l'établissement, assortie des *perspectives* d'amélioration et/ou d'évolution envisagées.
- des *données quantitatives* relatives à la formation,
- la fiche RNCP et le supplément au diplôme.

Documents nécessaires (sur le site du Hcéres):

- *Référentiel formation.*
- *Aide à la rédaction du dossier et données quantitatives demandées.*



L'AUTOÉVALUATION

« L'assurance qualité est l'ensemble des activités en vue d'assurer et d'améliorer la qualité des formations. L'assurance qualité fait partie du pilotage stratégique de l'institution. L'agence d'évaluation externe est un acteur de l'assurance qualité de l'institution » (lignes directrices de l'EEES)

1. L'**autoévaluation** est un processus d'assurance qualité interne qui consiste pour l'établissement à établir son propre référentiel qualité, le confronter collégialement à sa réalité (bilan) et en tirer les conclusions/décisions pour l'avenir (projet).
1. L'**évaluation** du Hcéres est un accompagnement de l'établissement pour analyser les résultats de l'autoévaluation et l'efficacité des processus d'assurance qualité interne.



LE RÉFÉRENTIEL FORMATION

Quatre domaines d'évaluation bilan-perspectives

Finalité de la formation :

objectifs scientifiques et professionnels, débouchés et poursuites d'études.

Positionnement de la formation :

dimension locale, nationale ou internationale, articulation formation/recherche, partenaires industriels ou culturels.

Organisation pédagogique de la formation :

structure de la formation, cohérence avec le cadre national des formations, numérique et autres innovations pédagogiques, dimension internationale, VAE, etc.

Pilotage de la formation :

équipe pédagogique, participation des étudiants, évaluation des connaissances et compétences, effectifs et devenir des diplômés, démarche qualité.



DONNÉES QUANTITATIVES

Quatre tableaux récapitulatifs :

1. Un tableau de toutes **les unités d'enseignement** de la formation en l'année universitaire 2018-2019.
2. Un tableau de **l'équipe pédagogique**, tous les intervenants de la formation en l'année universitaire 2018-2019.
3. Un tableau des **effectifs et diplômés** pour les 5 dernières années universitaires de fonctionnement de la formation.
4. Un tableau **de l'insertion professionnelle et la poursuite d'études** des diplômés pour les 5 dernières années.

Remarque : si plusieurs parcours existent dans la formation, on pourra fournir plusieurs tableaux.



L'ÉVALUATION EN CHAMPS DE FORMATIONS

Un dossier d'autoévaluation par champ

Un champ de formations est à la fois un ensemble cohérent de formations, un domaine de compétences de l'établissement et un reflet de la stratégie de l'établissement en matière de formation.

- La structuration d'une offre de formation en champs de formations est définie par l'établissement, **à sa convenance**.
- Un champ peut être présenté par un seul établissement, co-présenté par plusieurs établissements, ou encore présenté au niveau du site.
- Un champ doit être compris de manière extensive, c'est-à-dire décrivant toutes les formations et diplômes (évalués ou non par le Hcéres) qui participent à l'émergence de l'axe stratégique qui lui correspond.



UN DOSSIER CHAMP

Attendus :

1. Une explicitation de **la politique de formation** pour ce champ de formations. Cette partie, issue de la direction du ou des établissements concernés, précise les enjeux, les appuis institutionnels et les perspectives pour ce champ de formations.
2. Une **présentation** du champ (intitulé, liste des mentions, le cas échéant les autres établissements impliqués dans le champ de formations, les co-accréditations).
3. Une **autoévaluation bilan et perspectives** du champ de formations dans la stratégie de l'établissement et du site >> le référentiel champ Hcéres

Documents de référence : référentiel champ et aide à la rédaction du dossier



LE RÉFÉRENTIEL CHAMP

Trois domaines d'évaluation bilan-perspectives

La finalité et le positionnement du champ de formations :

cohérence du champ en matière de formations, articulation avec la stratégie de développement de l'établissement et du site, place parmi les autres champs du site, liens avec les autres institutions, le monde socio-économique ou culturel, la recherche et l'international.

Le pilotage du champ de formations :

instances de coordination, stratégie de développement, dynamiques de cohérence et de coordination.

Les dispositifs opérationnels du champ de formations :

comment le champ de formations s'appuie sur un ensemble de dispositifs opérationnels et comment il en évalue les résultats.



RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Un rapport d'évaluation par champ incluant une fiche d'évaluation pour chaque formation

- Avis du comité sur le champ et sur l'ensemble des formations.
- Avis du comité sur chaque formation de niveaux L et M évaluées (les fiches).
- Les « **points d'attention** » soulevés par le comité ...
 - sur la cohérence du champ,
 - sur des problèmes récurrents dans les formations du champ,
 - **sur des formations dites « problématiques », pour lesquelles le comité considère qu'elles ne peuvent continuer dans l'état.**



Une **visite** dans les établissements permet de confronter l'analyse des experts aux acteurs pour finaliser les rapports et accompagner l'établissement dans le processus d'accréditation.



LE PROJET D'ACCREDITATION

Un unique dossier par établissement

Les établissements concernés (universités, écoles, Comue) sont ceux qui visent une accréditation de leur offre de formation par le Ministère en charge de l'enseignement supérieur, pour la période 2021-2026.

Attendus :

- Une présentation de la nouvelle offre de formation et de ses caractéristiques en matière de qualité (avec prise en compte des nouveaux arrêtés de juillet 2018).
- Une présentation des formations qui sont proposées à l'accréditation
 - >> **Une fiche de présentation (pas la maquette !) pour chaque formation.**



LE DOSSIER D'ACCREDITATION

Attendus (Première partie) :

- Un document de présentation « politique et stratégique » de l'offre de formation au regard de la stratégie de l'établissement et de celle du site. Ce document présente aussi la structuration de l'offre de formation. La présentation se fait en champs de formations.
- Un document indiquant l'évolution précise de l'offre en termes de champs et de formations.
- Des documents annexes pour compléter la vision de l'offre de formation : DUT, Diplômes d'ingénieurs, DU/DE, ED.

Documents de référence : aide à la rédaction du dossier d'accréditation.



LE DOSSIER D'ACCREDITATION

Attendus (Deuxième partie) :

Pour les formations L, LP et M on fournira :

- Une fiche par mention de licence.
- Une fiche par mention de licence professionnelle.
- Une fiche par mention de master

Pour le secteur santé on fournira :

- Une fiche pour la PACES.
- Une fiche par formation universitaire paramédicale.
- Une fiche par DFG et DFA.
- Une fiche par DES et CES.

Documents de référence : modèles de fiches de présentation.



FICHE DE PRÉSENTATION

Intitulé, niveau et champ de formations	
Origine de la formation <i>En cas de création ex nihilo, un argumentaire succinct</i>	
Établissements porteurs	
Parcours	
Lieux de la formation	
Modalités d'enseignement	
Volume horaire de la formation	
Effectifs attendus	
Partenariats	
Commentaires supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période	



DÉROULÉ DU PROCESSUS FORMATIONS

Pour un établissement :

Pour le 22 février 2019 :

envoi au Hcéres de la liste des formations à évaluer, regroupées en champs (sous la forme d'un fichier Excel disponible sur le site).

Pour le 21 septembre 2019 :

dépôt des dossiers *champ* et des dossiers *formation*.

=> **Entre février et avril 2020 :** retour des rapports d'évaluation champs et formations , puis visite (une journée).

Entre avril et juin 2020 :

dépôt du dossier *accréditation*.

=> **Entre juin et septembre 2020 :** retour du rapport *accréditation*.



CAS PARTICULIERS

Formations de Santé :

Uniquement les formations conduisant au DFG et au DFA (1^{er} et 2^{ème} cycle de médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique). Uniquement le paramédical universitaire.

Une aide à la rédaction des dossiers spécifique (voir le site).

Formations MEEF des ÉSPÉ :

Pas de phase d'évaluation Hcéres du projet d'accréditation (accréditation spécifique des ÉSPÉ par la Dgesip).

Une aide à la rédaction des dossiers spécifique (voir le site).

Écoles d'Architecture :

Un seul dossier d'évaluation École et Formations (voir le Département d'évaluation des établissements).

Évaluation du projet d'accréditation spécifique.

Écoles d'arts et autres écoles concernées :

Dossier spécifique pour diplômes valant grade de licence et master



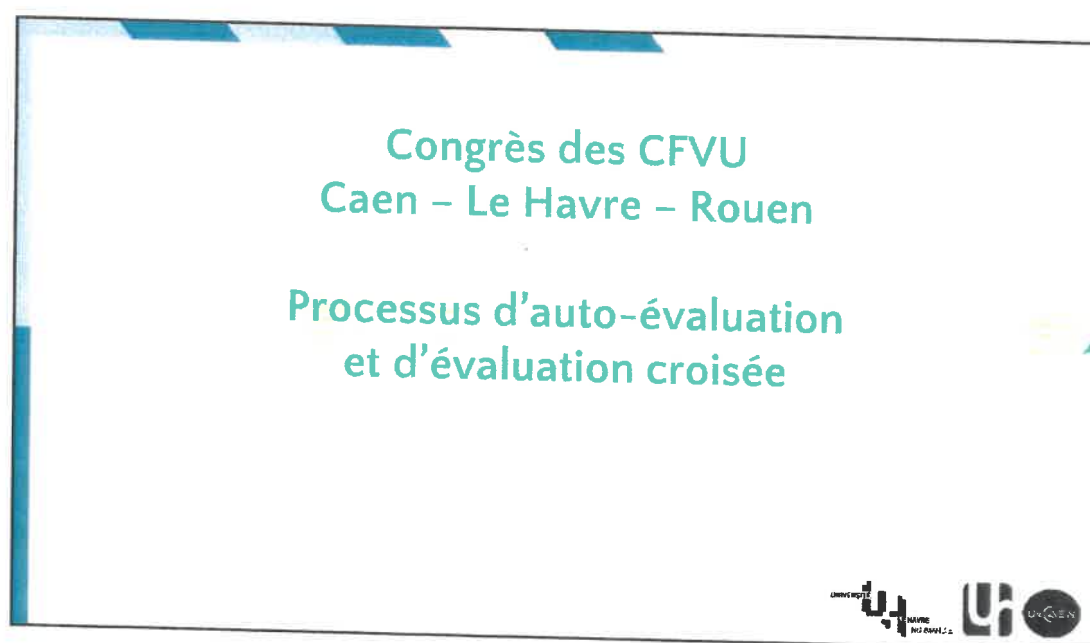
DÉPARTEMENT D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

MERCI DE VOTRE ATTENTION.

Tous les documents de référence

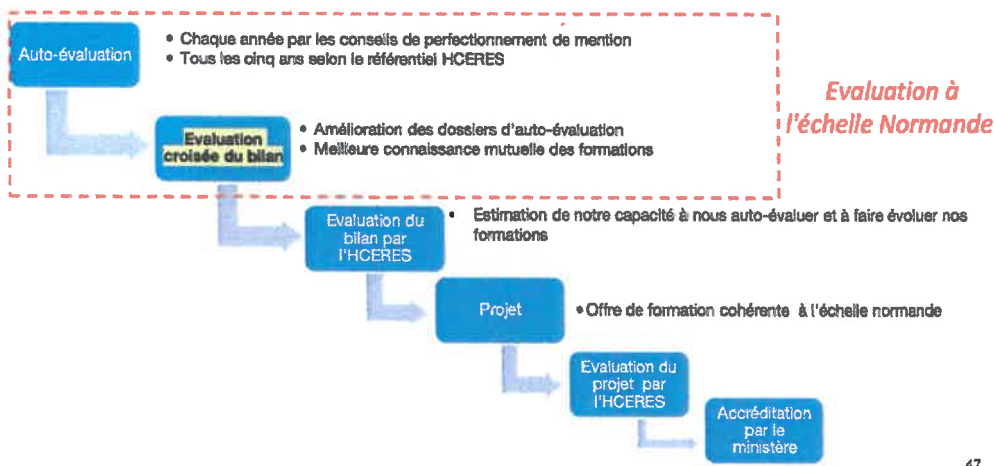
- Dates clés
 - Référentiels
 - Aides à la rédaction des dossiers
 - Données demandées
- sont disponibles sur le site du Hcéres





Auto-évaluation et "évaluation" croisée des formations

Contexte



Evaluation croisée des formations

Quels objectifs ?

- 1. Aide à l'auto-évaluation de chaque mention**
 - Vérifier la clarté du dossier d'auto-évaluation
 - Vérifier la capacité à prendre du recul sur la formation
- 2. Préparer la réflexion pour la construction d'une offre normande cohérente en 2022**
 - Cohérence de la formation dans l'offre normande (attractivité, complémentarité, passerelles,)
 - Connaissance mutuelle pour une co-accréditation des masters
 - Réponse aux besoins du territoire

Evaluation des formations par l'HCERES

Quelles formations ?

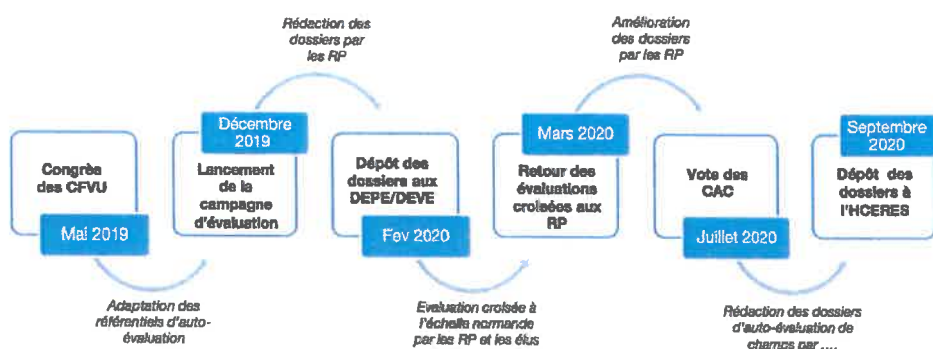
Ensemble de l'offre de formation de chaque établissement

- Licences
- Licences professionnelles
- Masters
- Formations en Santé (DFG, DFA)
- DUT ? Convergence entre les Commission Pédagogiques Nationales (CPN) et l'HCERES
- Diplômes d'ingénieurs -partage du calendrier CTI et HCERES-
- Diplômes d'Université ?

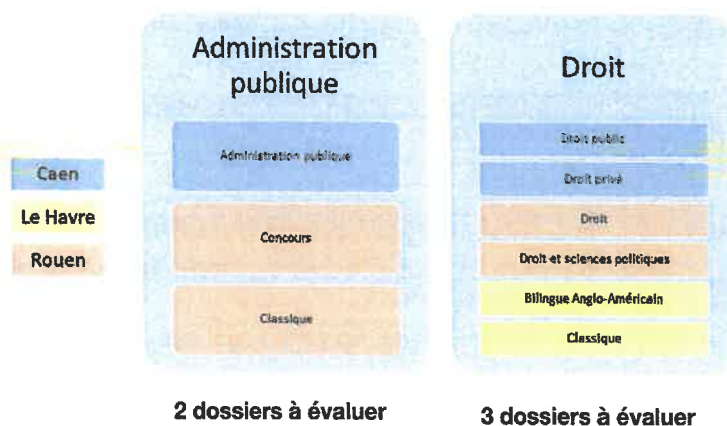
Principe de l'évaluation croisée (proposition à discuter en ateliers)

1. Rédaction du rapport d'auto-évaluation par le RP de mention
 - Selon le référentiel HCERES (en y intégrant des spécificités liées au projet normand)
2. "Évaluation" bienveillante du dossier par un autre RP de mention identique (ou proche) d'une autre université normande
 - Vérification de la clarté du dossier
 - Identification des points forts et des points faibles de la formation
3. Évaluation de l'ensemble des dossiers d'une même mention ou d'un groupe cohérent de mention par un élu de la CFVU
 - Vérification de la clarté du dossier / des points forts et points faibles
 - Cohérence régionale
4. Transmission des avis au RP, Amélioration du dossier par le RP

Auto-évaluation et évaluation des formations Quel planning ? (provisoire)

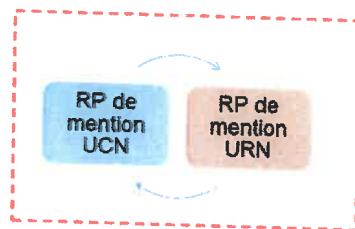


Exemple d'évaluation croisée Licences du champ droit : 2 mentions communes



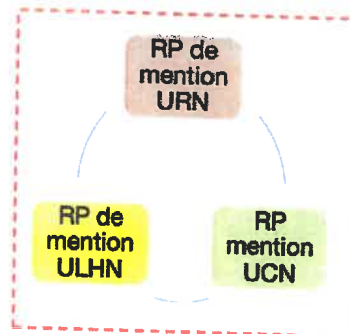
Exemple d'évaluation croisée Licences du champ droit : 2 mentions communes

Mentions d'Administration Publique



+ 1 élu CFVU extérieur
au champ

Mentions de Droit

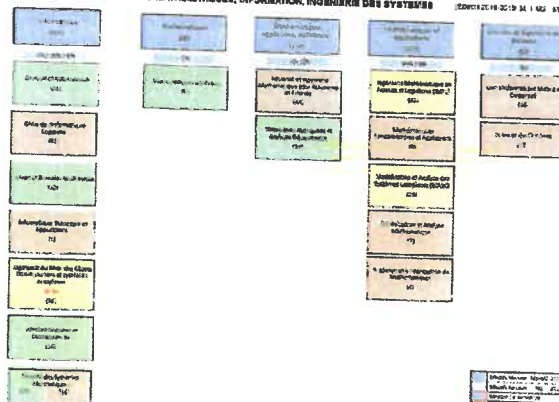


+ 1 élu CFVU extérieur
au champ

Exemple d'évaluation croisée Masters du champ MIIS : 5 mentions

CHAMP DISCIPLINAIRE MATHÉMATIQUES, INFORMATIQUE, INGENIERIE DES SYSTEMES

Document 2019-2020 M1 M2 M3



9 dossiers à évaluer

- 4 dossiers : Mentions Informatique
- + Sciences des données :
- 5 dossiers : Mentions de Math

+ 1 élu l'ensemble des mentions de math

[illegible]

But des ateliers

1. Qu'est-ce qu'une offre de formation L/LPro ou M cohérente à l'échelle normande ?
 - o Cohérence de l'offre, cohérence des parcours au sein d'une mention, formations à faibles effectifs, ancrage territorial, ...
1. Comment formaliser la "cohérence normande" dans le référentiel d'auto-évaluation et dans le grille d'évaluation croisée ?
 - o Formulation d'un complément normand au référentiel HCERES
1. Quel processus d'évaluation croisée ?

HCERES : Etapes clés de l'évaluation des formations
Vague A

Auto-évaluation et évaluation des formations

Étapes clés :

1. Préparation

Étape 1 :	Qui :
Préparation de la campagne	Hcéres
Étape 2 :	
Envoi des listes prévisionnelles des champs et des formations à évaluer	Établissements
Étape 3 :	
Réception des attentes du site en matière de formation	Hcéres
Étape 4 :	
Dépôt des dossiers champs et dossiers formations	Établissements
Étape 5 :	
Constitution des comités d'experts	Hcéres

59

Auto-évaluation et évaluation des formations

Étapes clés :

2. Évaluation du bilan & restitution

Étape 6 :	Qui :
Formation des experts et répartition du travail d'analyse	Hcéres
Étape 7 :	
Analyse des dossiers et rédaction des projets de rapports d'évaluation	Experts Hcéres
Étape 8 :	
Lecture et validation collégiale des rapports d'évaluation	Experts Hcéres
Étape 9 :	
Transmission des rapports d'évaluation aux établissements pour observations	Hcéres
Étape 10 :	
Publication des rapports d'évaluation accompagnés des observations	Hcéres

60

Auto-évaluation et évaluation des formations

Étapes clés :

3. Évaluation du projet & restitution

Étape 11 : Dépôt du projet d'accréditation	Établissements
Étape 12 : Analyse du projet et rédaction d'un rapport provisoire	Experts
Étape 13 : Transmission du rapport provisoire	Hcéres
Étape 14 : Visite sur site	Experts
Étape 15 : Finalisation du rapport sur le projet et validation collégiale	Experts
Étape 16 : Transmission du rapport définitif sur le projet pour observations	Hcéres

61

Auto-évaluation et évaluation des formations

Étapes clés :

5. Synthèses

Étape 18 : Production de rapports de synthèse par site	Hcéres
Étape 19 : Transmission des rapports de synthèse aux établissements et au département d'évaluation des coordinations territoriales pour préparation de l'évaluation intégrée	Hcéres

62

RÉFÉRENTIEL HCERES

Vague A : <https://www.hceres.fr/fr/referentiels-devaluation>

Référentiel HCERES - Vague A

DOMAINE 1 : FINALITÉ DE LA FORMATION

1. Objectifs explicites en matière de connaissances et de compétences
 - ❖ Cohérence de l'intitulé de la formation
2. Débouchés en matière de métiers et de poursuite d'études

Référentiel HCERES - Vague A

DOMAINE 2 : POSITIONNEMENT DE LA FORMATION

1. Positionnement dans l'ESR (local, régional, national ou international)
 - ❖ Cohérence de l'offre globale de formation de l'établissement et du site
 - ❖ Identification des partenariats académiques
2. Articulation entre formation et recherche
 - ❖ Recensements des unités de recherche (y compris nationales et internationales) et écoles doctorales en appui
 - ❖ Intervention d'enseignants issus de la recherche du monde socio-économique

6
5

Référentiel HCERES - Vague A

DOMAINE 2 : POSITIONNEMENT DE LA FORMATION

3. Relations avec les entreprises, associations et autres partenaires industriels ou culturels
 - ❖ Conventions ou accords de partenariat
 - ❖ Accords-cadres avec des branches professionnelles
4. Valeur ajoutée des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers
 - ❖ Accords de coopération ou de partenariat
 - ❖ Mobilité des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs

6
6

Référentiel HCERES – Vague A

DOMAINE 3 : ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

1. Adaptation aux différents parcours étudiants

- ❖ Tronc commun formant un socle de connaissances
- ❖ Adaptation de la formation au projet personnel
- ❖ Adaptation à l'alternance
- ❖ Enseignement à distance

2. Cohérence avec le cadre national des formations

- ❖ Eléments de professionnalisation
- ❖ Langue étrangère

6
7

Référentiel HCERES – Vague A

DOMAINE 3 : ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

3. Accompagnement des projets et stages

- ❖ Intégration à la définition du cursus de formation
- ❖ Accompagnement dans le processus de recherche de stages

4. Acquisition de compétences additionnelles

- ❖ Recherche documentaire
- ❖ Annexe descriptive du diplôme
- ❖ Connaissance de l'entreprise et initiation à l'entrepreneuriat

68

Référentiel HCERES - Vague A

DOMAINE 3 : ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- 5. Place du numérique autres innovations pédagogiques
 - ❖ Outils numériques interactifs
 - ❖ Pratiques pédagogiques innovantes (projet, jeux sérieux...)
- 6. Dispositifs spécifiques d'aide à la réussite
 - ❖ Suivi individuel
- 7. Préparation à l'international
 - ❖ Modules d'enseignement dans une langue étrangère
 - ❖ Partenariats internationaux (mobilité entrante et sortante)

69

Référentiel HCERES - Vague A

DOMAINE 3 : ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- 8. Validation d'acquis totale ou partielle
- 9. Sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique
 - ❖ Capacité de détecter les fraudes ou corruptions
 - ❖ Dispositif de recours au sein de l'établissement

70

Référentiel HCERES – Vague A

DOMAINE 4 : PILOTAGE DE LA FORMATION

1. Equipe pédagogique formellement identifiée
 - ❖ Rôle et responsabilités clairement définis
 - ❖ Intervenants extérieurs issus du monde socioéconomique
2. Organisation planifiée de la formation
 - ❖ Réunions de l'équipe pédagogique
 - ❖ Conseil de perfectionnement
3. Evaluation des connaissances
 - ❖ Constitution, rôle, et modalités de réunion des jurys
 - ❖ Règles de validation des compétences

71

Référentiel HCERES – Vague A

DOMAINE 4 : PILOTAGE DE LA FORMATION

4. Suivi de l'acquisition de compétences
 - ❖ Transcription des enseignements en compétences
 - ❖ Utilisation d'un portefeuille de compétences
5. Effectifs et différents régimes d'inscription
 - ❖ Suivis, aussi bien en termes quantitatifs que qualitatifs
 - ❖ Analyse des recrutements et de l'attractivité
 - ❖ Flux d'étudiants étrangers

72

Référentiel HCERES - Vague A

DOMAINE 4 : PILOTAGE DE LA FORMATION

6. Information sur le devenir des diplômés
 - ❖ Taux de réussite, de poursuite d'études, d'insertion professionnelle
7. Qualité de l'insertion et du devenir des diplômés
8. Assurance qualité
 - ❖ Evaluation des enseignements par les étudiants

73

"RÉFÉRENTIEL" NCU Licence

Indicateurs spécifiques Licences NCU

1. Individualisation des parcours
 - a. Part des crédits ECTS délivrés en e-learning
 - b. Présence de tests de positionnements à l'entrée
 - c. Dispositifs d'accompagnement et de remédiation
 - d. Nombre d'examens passés à distance en télé-surveillance
2. Accroître la professionnalisation des parties prenantes
 - a. Nombre d'enseignants qui ont suivi des formations traitant de la pédagogie universitaire

75

Indicateurs spécifiques Licences NCU

3. Faire des emplois étudiants universitaires un facteur de réussite
 - a. Nombre d'emplois d'étudiants-tuteurs
 - b. Nombre d'heures de tutorat
 - c. Nombre de crédits ECTS délivrés dans le cadre de l'engagement étudiant
4. S'inscrire dans l'Approche Programme (AP) et l'Approche Par Compétences (APC)
 - a. Nombre de badges délivrés pour valider les compétences transférables
 - b. Formations conçues en approche programme

76

Indicateurs spécifiques Licences NCU

5. Permettre l'ATLV
 - a. Age moyen des étudiants globalement et par domaine de formation
 - b. Nombre de VAE
6. Espaces physiques d'apprentissage
 - a. Utilisation de salles de pédagogies actives

77

Indicateurs ORE

- Dispositifs « oui; si » (positionnement / remédiation / accompagnement)
- Contrats de réussite pédagogique, directeurs d'étude, accompagnement personnalisé
- Parcours personnalisés (changement licence (?), durée de la Licence, césure)
- Engagement étudiant (en plus)

78

